

# RAPPORT ANNUEL

BUREAU DE L'ÉQUITÉ, DE LA DIVERSITÉ ET DES  
DROITS DE LA PERSONNE

**Pour la période allant du  
1<sup>er</sup> mai 2020 au 30 avril 2021**

<b>Equity</b>	<b>Équité</b>
<b>Diversity</b>	<b>Diversité</b>
<b>Human Rights</b>	<b>Droits de la personne</b>



**Laurentian**University  
Université **Laurentienne**

## **RÉSUMÉ**

Ce rapport annuel, préparé conformément à la Politique et au Programme pour un milieu respectueux de travail et d'étude de l'Université Laurentienne, à la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention et le Code des droits et des responsabilités des étudiants, fournit des détails sur le nombre, le type et le règlement des cas présentés au Bureau de l'équité, de la diversité et des droits de la personne (BEDDP), ainsi que sur les initiatives générales, de formation et de sensibilisation qu'il a organisées pendant l'exercice financier. Les membres de la communauté universitaire peuvent obtenir un exemplaire du rapport en s'adressant au BEDDP ou sur le site Web de ce bureau.

## **BUREAU DE L'ÉQUITÉ, DE LA DIVERSITÉ ET DES DROITS DE LA PERSONNE**

Le BEDDP a pour mandat de donner le ton dans la communauté universitaire en prônant un environnement englobant et respectueux d'apprentissage et de travail pour l'ensemble de la population étudiante, du personnel et du corps professoral. Il leur fournit pour cela de l'expertise et des conseils afin d'assurer la conformité avec la *Loi de 2005 pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO); les articles traitant de la lutte contre le harcèlement de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST), 1990; le *Code des droits de la personne de l'Ontario*, 1990; la Politique pour un milieu respectueux de travail et d'étude; la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention; la Politique sur les normes d'accessibilité au service à la clientèle de l'Université Laurentienne; le Code des droits et des responsabilités des étudiants, et toutes autres politiques connexes.

Pendant l'exercice 2020-2021, les principales fonctions du BEDDP ont été les suivantes :

- 1) apporter de l'aide concernant les plaintes de harcèlement, d'intimidation, de discrimination, de harcèlement sexuel, de violence sexuelle et de droits et responsabilités des étudiants, faire comprendre la gamme d'options disponibles dans ces cas, et aider à résoudre les cas;
- 2) fournir de l'information et de la formation à la communauté pour la sensibiliser à l'importance de promouvoir un milieu respectueux de travail et d'étude;
- 3) fournir de l'information et de la formation à la communauté pour la sensibiliser davantage à la violence sexuelle, à la divulgation, à la réponse et à la formation de témoin;
- 4) administrer la Politique et le Programme pour un milieu respectueux de travail et d'étude, la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention et le Code des droits et des responsabilités des étudiants;
- 5) offrir aux membres de la communauté de l'Université Laurentienne un encadrement en matière de politiques et de procédures.

## **SERVICES DE RÉOLUTION DE CAS**

Une fonction du BEDDP est de recevoir les plaintes/préoccupations de harcèlement, de discrimination, d'intimidation, de harcèlement sexuel et de violence sexuelle ainsi que les plaintes/préoccupations en vertu du Code des droits et des responsabilités des étudiants, de faire comprendre aux personnes la gamme d'options disponibles dans ces cas, et d'aider à résoudre les situations.

Les services de résolution minimisent les possibilités d'externalisation de plaintes tout en orientant en partie la mission d'éducation du BEDDP. Ainsi, le personnel est capable d'aborder les points vulnérables à l'échelle universitaire en se fondant sur les résultats des services afin d'amoindrir le potentiel de conflit non géré.

### **Personnes-ressources touchant les cas**

Les personnes-ressources touchant les cas présentent la plainte, font la consultation ou demandent les renseignements du BEDDP. Elles sont ainsi désignées même si elles n'ont pas présenté une plainte, car le terme réfère simplement aux personnes qui entrent en communication avec le BEDDP aux fins de demande, de consultation ou de plainte.

### ***Répartition des personnes-ressources touchant les cas***

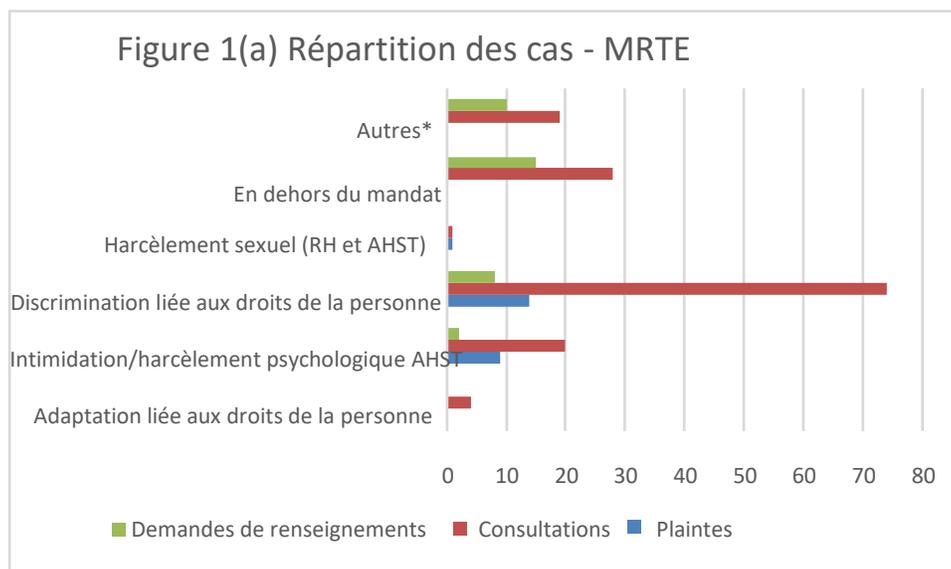
Chaque cas présenté au BEDDP peut être classé dans une de ces trois (3) catégories :

- (1) **Plainte** : une plainte écrite transmise au BEDDP par une personne qui croit avoir fait l'objet de comportement portant atteinte à l'une des politiques relevant du mandat du BEDDP. Il faut souligner que, dès que le BEDDP reçoit un Formulaire de demande de résolution de cas, le cas est catégorisé comme une plainte qui pourrait être traitée dans le cadre de procédés formels ou informels de résolution;
- (2) **Consultation** : offre de conseils et (ou) de lignes directrices par le BEDDP concernant des préoccupations, questions ou plaintes éventuelles. Les consultations pourraient être relatives, mais non de façon limitative, aux demandes d'aide ou d'éclaircissements des membres de la communauté universitaire, y compris les dirigeants administratifs ou de l'enseignement (p. ex., ceux qui ont l'autorité ou la responsabilité de régler les préoccupations), aux demandes d'aide et (ou) d'information des tiers (p. ex., amis, collègues demandant de l'aide pour appuyer quelqu'un d'autre), ou à la diffusion de renseignements avec un encadrement approprié. Normalement, une interaction plus longue ou des réunions multiples sont exigées afin de prendre en compte une préoccupation relevant du mandat du BEDDP. Un suivi auprès d'autres personnes ou unités administratives ou d'enseignement pourrait s'imposer pour certains services de consultation. En outre, en guise de suivi à une déclaration de violence sexuelle, l'appui ou les adaptations pourraient être fournis aux survivants en vertu de la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention;
- (3) **Demande de renseignement** : éclaircissement, référence ou remise de renseignements de base.

### **Répartition des personnes-ressources selon la politique**

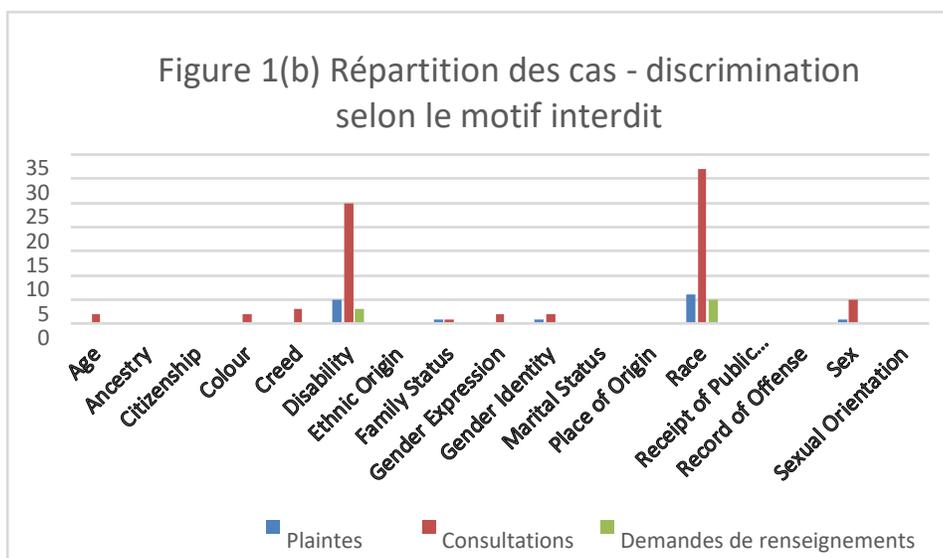
#### ***Milieu respectueux de travail et d'études (MRTE)***

Au total, 205 cas ont été signalés par des personnes-ressources au BEDDP en 2020-2021 en vertu de la Politique et du Programme pour un milieu respectueux de travail et d'étude : 24 plaintes, 146 consultations et 35 demandes de renseignements. Les cas ont aussi été classés par type comme cela est indiqué dans les figures 1(a) et 1(b).



**Figure 1(a) – Tableau de répartition des types de cas MRTE**

\*Autres : comprend les plaintes, consultations et demandes générales en vertu de la politique



**Figure 1(b) – Répartition des cas – discrimination selon le motif interdit**

#### TRADUCTION DU TABLEAU

Âge, Origine ancestrale, Citoyenneté, Couleur, Croyance, Handicap, Origine ethnique, État familial, Expression du genre, Identité de genre, État matrimonial, Lieu d'origine, Race, État d'assisté social, Casier judiciaire, Sexe, Orientation sexuelle

#### **Réponse à la violence sexuelle et prévention**

Il y a eu 15 cas signalés par des personnes-ressources au BEDDP en 2020-2021 en vertu de la Politique de réponse à la violence sexuelle et prévention : 1 plainte, 11 consultations et 3 demandes de renseignements.

#### **Code des droits et des responsabilités des étudiants**

Au total, 30 cas ont été signalés par des personnes-ressources au BEDDP en 2020-2021 en vertu du Code des droits et des responsabilités des étudiants : 7 plaintes, 21 consultations et 2 demandes de renseignements.

### **Catégories de groupe**

Pour chaque cas, les personnes-ressources et les intimés sont répartis en sept (7) catégories de groupe :

- (1) **Corps professoral** : Ce groupe comprend tous les membres de l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne (APUL), ainsi que les directeurs de départements et d'écoles (qui sont membres de l'APUL).
- (2) **Unité de faculté ou département** : Sont classés dans ce groupe les cas présentés au nom d'une unité de faculté ou d'un département dans son ensemble et non pas par une personne en particulier;
- (3) **Employés** : Ce groupe comprend tous les employés autres que les membres du corps professoral; à savoir les membres du Syndicat des employés de l'Université Laurentienne (SEUL), les auxiliaires à l'enseignement représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et les membres de l'Association du personnel administratif et professionnel de l'Université Laurentienne (APAPUL) qui ne se classent pas dans la catégorie du personnel du groupe de direction, ainsi que tous les autres employés qui n'appartiennent pas à un syndicat ou à une association.
- (4) **Unité de personnel** : Sont classés dans ce groupe tous les cas présentés au nom d'une unité de personnel ou d'un département dans son ensemble et non pas par une personne en particulier.
- (5) **Population étudiante** : Ce groupe inclut la population étudiante de l'Université Laurentienne, des universités fédérées et de l'École de médecine du Nord de l'Ontario.
- (6) **Personnel du groupe de direction** : Ce groupe inclut tout le personnel de direction, y compris les membres de l'Équipe de gestion, les vice-recteurs associés, les doyens et les directeurs de services. Il n'inclut pas les directeurs de départements et d'écoles, car ils font partie du corps professoral, comme cela est indiqué ci-dessus.
- (7) **Autres** : Sont classés dans ce groupe les cas où l'intimé ou la personne-ressource n'est pas membre de la communauté de l'Université Laurentienne et les cas où la personne-ressource ne souhaite pas révéler le nom de l'intimé. Ce groupe comprend aussi l'Université Laurentienne si elle fait enquête ou répond à une plainte en qualité d'établissement.

### ***Personnes-ressources touchant les cas***

Le tableau ci-dessous montre la répartition des personnes-ressources touchant les cas selon la catégorie de groupe qui ont demandé des services au BEDDP en vertu de la Politique pour un milieu respectueux de travail et d'étude (PMRTE), de la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention (PRVSP) et du Code des droits et des responsabilités des étudiants (CDRE).

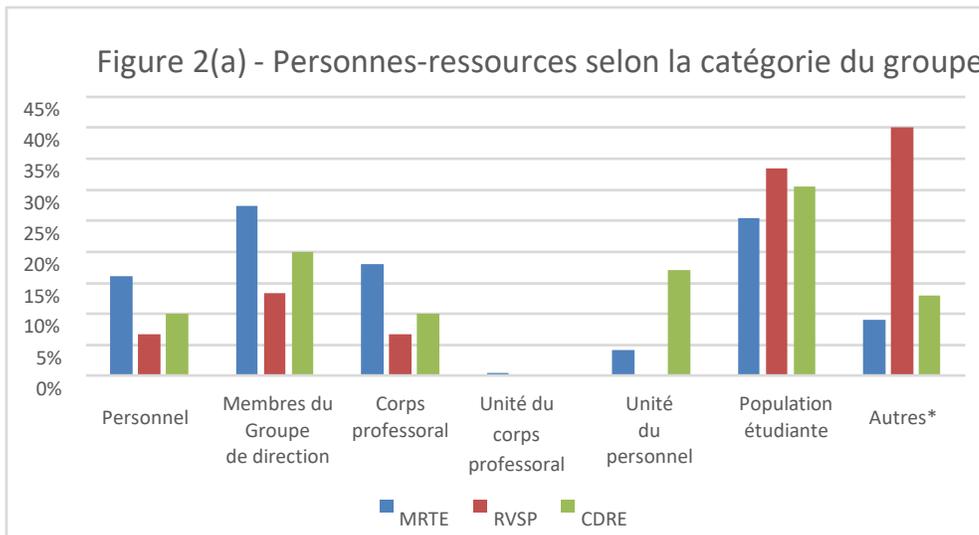


Figure 2 (a) – Pourcentage des personnes-ressources touchant les cas selon la catégorie de groupe

**Intimés**

Un intimé est une personne et (ou) unité contre qui une plainte écrite est déposée ou dont l’information est présentée au BEDDP dans le cadre d’une consultation et (ou) d’une demande de renseignements. Souvent, la personne-ressource touchant le cas cherche tout simplement une orientation et (ou) de l’information générale en matière de la politique et, dans tel cas, il n’y a aucun intimé. En outre, dans certaines situations, l’intimé est inconnu ou n’est pas membre de la communauté de l’Université Laurentienne.

Le tableau ci-dessous montre la répartition des intimés en vertu du Programme et de la Politique pour un milieu respectueux de travail et d’étude (PMRTE), de la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention (PRVSP) et du Code des droits et des responsabilités des étudiants.

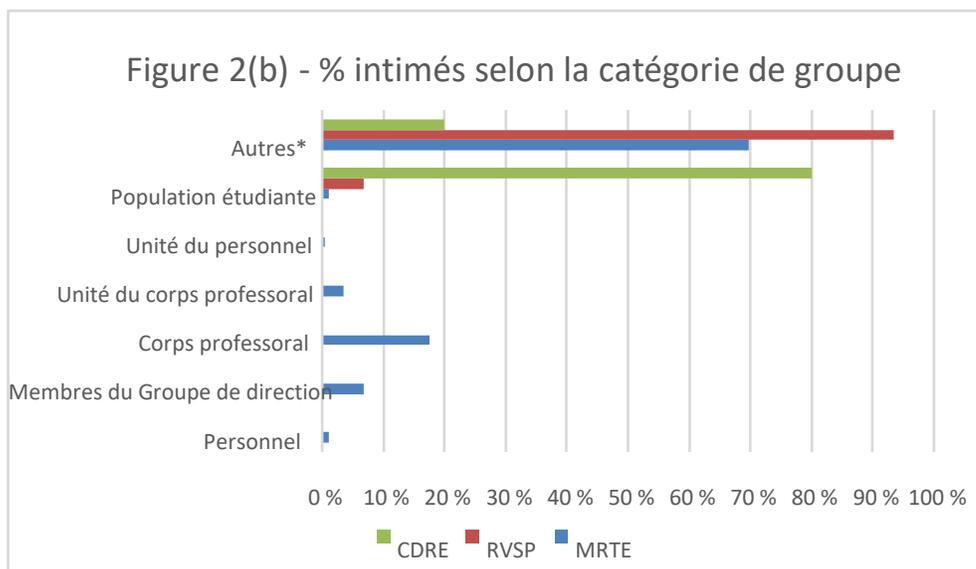


Figure 2(b) – Pourcentage d’intimés selon la catégorie de groupe

## **Résolution de plaintes**

### ***Milieu respectueux de travail et d'étude***

Des 24 plaintes déposées en 2020-2021 et des 31 reportées de 2019-2020 en vertu de la PMRTE, 47 ont été résolues en 2020-2021 et 8 ont été reportées à 2021-2021. Des 47 cas résolus :

- 13 ont été résolus à l'amiable par diverses techniques de médiation ou modes substitutifs de résolution des différends;
- 9 ont fait l'objet d'un processus officiel de résolution qui a exigé la nomination d'un enquêteur externe indépendant;
- 21 ont été abandonnés ou retirés\*;
- 5 n'étaient pas bien fondés ou ne relevaient pas du mandat du BEDDP.

\* Veuillez noter que beaucoup de ces cas ont consisté à clarifier des renseignements et que, après la clarification, le cas a été retiré ou aucune mesure ou aucun suivi n'a été nécessaire.

### ***Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention***

En ce qui concerne la plainte déposée en 2020-2021 et les deux reportées de 2019-2020 en vertu de la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention, deux ont été résolues en 2020-2021 et une a été reportée à 2021-2022. Des cas résolus, deux ont fait l'objet d'une enquête.

### ***Code des droits et des responsabilités des étudiants***

Des 7 plaintes déposées en 2020-2021 et des 14 reportées de 2019-2020 en vertu du Code des droits et des responsabilités des étudiants, 16 ont été résolues et 5 ont été reportées à 2021-2022. Des 16 cas résolus :

- 11 ont été résolus à l'amiable par diverses techniques de médiation ou modes substitutifs de résolution des différends;
- un a été abandonné ou retiré;
- 4 n'étaient pas bien fondés, ne relevaient pas du mandat du BEDDP ou n'exigeaient aucun autre suivi.

## **SERVICES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION**

Pendant l'exercice financier 2020-2021, le BEDDP a mené bon nombre d'activités de formation et de conscientisation. Il faut souligner que ces services ont été offerts à distance à cause de la pandémie de la COVID-19. Bon nombre de séances de formation ont été planifiées et données par le BEDDP et des messages ont été envoyés par courriel à divers groupes et membres de la communauté. Des séances de formation ont aussi été données sur demande. Puisque le travail et les études se poursuivent à distance en raison de la pandémie de la COVID-19, les séances de formation et les exposés tout au long de l'année ont mis un accent sur les enjeux qui peuvent se présenter dans les milieux virtuels.

En plus d'avoir présenté les initiatives d'éducation ci-dessous, le BEDDP a préparé et transmis au corps professoral et au personnel en novembre 2020 un message sur la responsabilité commune d'établir une communauté respectueuse, diversifiée et englobante et annonçant les possibilités de formation à venir. Entre autres, on encourageait la participation à l'Atelier pratique sur l'alliance donnée par Santé publique Sudbury et district et aux modules d'apprentissage en ligne offerts par la Commission ontarienne des droits de la personne, notamment Droits de la personne 101 et Dénoncez-le : Racisme, discrimination raciale et droits de la personne.

Les initiatives ci-dessous d'éducation et de sensibilisation ont été prises au cours du dernier exercice financier.

- 19 juin 2021 – Exposé à SNOLAB
- 6 août 2020 – Formation auprès du comité de direction de l'AEF sur des thèmes dans le cadre du mandat du BEDDP (FR)
- 20 août 2020 – Exposé au cours ACEX 1006
- 25 août 2020 – Conscientisation à la violence sexuelle (Upstander) – responsables d'étages en résidence. Ce programme est fondé sur la formation de témoin et vise à favoriser une culture de surveillance mutuelle sur le campus.
- 27 août 2020 – Présentation des services du BEDDP au cours ACEX 1006
- 31 août 2020 – Séance de formation par les pairs (FR)
- 31 août 2020 – *Know your Rights and Responsibilities* – exposé aux étudiants étrangers (ANG)
- 1<sup>er</sup> septembre 2020 – Séance de formation par les pairs (ANG)
- 1<sup>er</sup> septembre 2020 – Exposé d'orientation générale sur les droits et responsabilités des étudiants (bilingue)
- 1<sup>er</sup> septembre 2020 – Connaître ses droits et responsabilités – exposés aux étudiants étrangers (FR)
- 3 septembre 2020 – Formation auprès des membres de l'AEF sur des thèmes dans le cadre du mandat du BEDDP avec un accent sur le harcèlement par internet
- 4 septembre 2020 – Séance de formation en résidence
- 8 septembre 2020 – Séance d'orientation pour l'École de kinésiologie (FR)
- 8 septembre 2020 – Séance d'orientation pour le programme de formation de sages-femmes
- 8 septembre 2020 – Séance d'orientation pour les étudiants des cycles supérieurs
- 8 septembre 2020 – Séance d'orientation pour l'École de kinésiologie (ANG)
- 8 septembre 2020 – Séance de formation en résidence
- 15 septembre 2020 – Exposé dans le cadre du salon virtuel des services aux étudiants (bilingue)
- 17 septembre 2020 – Exposé au corps professoral en sciences infirmières : présentation des services et du rôle du BEDDP
- 17 septembre 2020 – Exposé dans le cadre du salon virtuel des services aux étudiants (bilingue)
- 17 septembre 2020 – Formation auprès du comité de direction de l'AGE sur des thèmes dans le cadre du mandat du BEDDP
- 28 septembre 2020 – Formation auprès des Services d'accessibilité sur des thèmes dans le cadre du mandat du BEDDP
- Planification et publicité de la séance de formation en ligne pour la population étudiante (faire la fête en toute sécurité et prévenir la violence sexuelle grâce à l'intervention de témoins) – animée par Julie Lalonde, porte-parole et éducatrice publique en droits de la femme reconnue mondialement.
  - 28 septembre (ANG)
  - 29 septembre (FR)
- 8 octobre 2020 – Séance de formation avec le corps professoral et les étudiants de l'École des sciences de la Terre Harquail sur les préjugés inconscients et un milieu respectueux de travail et d'étude
- 23 novembre 2020 – Exposé sur un milieu respectueux de travail - MGMT 1001 EL-02
- 1<sup>er</sup> décembre 2020 – Exposé au personnel et au corps professoral sur les préjugés inconscients (ANG)
- 3 décembre 2020 – Exposé au personnel et au corps professoral sur les préjugés inconscients (FR)

- 8 janvier 2021 – Séance d’orientation en matière de droits et de responsabilités des étudiants
- 12 janvier 2021 - Séance de formation en ligne pour le personnel en matière de divulgation d’agressions sexuelles – Services policiers du Grand Sudbury (Julia Kinna, responsable de projet/coordonnatrice de Project Empower, et Stéphanie Duchene, agente détective/coordonnatrice en matière d’agression sexuelle)
- 3 février 2021 – Séance de formation du BEDDP : cours de communication infirmière
- 23 février 2021 – Séance de formation du BEDDP : cours de Nursing
- 25 février 2021 – Exposé dans le cours PHED 4547
- 26 février 2021 – Exposé au personnel de la bibliothèque

**Semaine du consentement 2021 :** <https://laurentian.ca/human-rights/consent-week>

Le BEDDP a présenté virtuellement la Semaine du consentement du 25 au 29 janvier 2021.

Pendant la semaine, les membres de la communauté universitaire ont eu l’occasion de participer à des conversations au sujet du consentement, des relations saines, de la réponse à la violence sexuelle et de la prévention.

On a encouragé la participation et l’appui de l’activité virtuelle en utilisant la phrase et le mot-clic « Le consentement est simple #jedemande » dans l’arrière-plan des comptes Zoom et des médias sociaux et en assistant aux séances offertes, dont les suivantes :

Introduction à la Semaine du consentement, à la réponse à la violence sexuelle et à la prévention à l’Université Laurentienne

Animé par le BEDDP (Jennifer Dowdall et Shannon Goffin, codirectrices par intérim)

- 25 janvier 2021 : deux séances (français/anglais)

« *Healing Past Harm - Supporting Survivors of Sexual Violence* »

Animé par Voices for Women: Sudbury Sexual Assault Centre (Roslyn Desinger, coordonnatrice des relations communautaires et de la sensibilisation)

- 26 janvier 2021

« Violence sexuelle à l’Université - déconstruire le cisgenrisme pour une réelle intégration »

Dirigé par le Groupe d’action trans de l’Université de Montréal (Ash Paré, coordonnatrice)

- 27 janvier 2021

« *Sexual Violence Prevention and Male Allyship* »

Animé par White Ribbon (mouvement d’hommes et de garçons collaborant pour lutter contre la violence sexiste) (David Garzon, chef d’équipe, mobilisation communautaire)

- 27 janvier 2021

« Comment (bien) réagir à un dévoilement d’agression sexuelle »

Dirigé par Centre Victoria pour femmes : (Mireille Charlebois, agente de liaison)

- 28 janvier 2021

“*I will always love you. You have no choice*”: *The reality of criminal harassment in Canada* / « Je vais toujours t’aimer. Tu n’as aucun choix. » : le harcèlement criminel au Canada

Animé par Julie Lalonde, porte-parole et éducatrice publique en droits de la femme reconnue mondialement

- 26 janvier 2021 – séance en français
- 28 janvier 2021 – séance en anglais

« *Gender in the University - A Workshop to Inform and Empower* »

Animé par Mme Victoria Kannen, Ph.D., professeure, écrivaine et chercheuse en matière d'identité, de privilège, d'éducation et de culture populaire

- 29 janvier 2021 – Atelier pour le corps professoral et le personnel
- 29 janvier 2021 – Atelier pour la population étudiante

#### En cours

- Participation au Groupe de travail du recteur sur la prévention de la violence sexuelle
- Participation aux rencontres hebdomadaires de l'équipe CARE
- Participation au comité consultatif en matière de sécurité et de stationnement
- Participation au Conseil consultatif du recteur sur l'équité entre les genres
- Participation aux rencontres du Comité de diversité sexuelle et de genre
- Participation aux suivis et révisions de la politique avec le Comité sur la liberté d'expression

#### CONSEILS SUR LES POLITIQUES ET PROCESSUS

Pendant la prochaine année universitaire, en consultation avec le Groupe de travail du recteur sur la prévention de la violence sexuelle, le BEDDP dirigera l'examen de la mise en œuvre et de l'efficacité de la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention avant l'examen prescrit en avril 2022 afin d'y intégrer les changements proposés par le gouvernement ontarien, comme annoncés le 27 janvier 2021, fondés sur les recommandations de l'Ontario Undergraduate Student Alliance (OUSA). En raison de ces changements, les établissements postsecondaires doivent modifier leurs politiques en matière de harcèlement et de violence sexuels afin d'empêcher que les personnes déposant une plainte aient à répondre à des questions impertinentes relatives à leurs antécédents sexuels ou à faire l'objet de mesures disciplinaires pour avoir contrevenu aux politiques touchant l'utilisation de drogues ou d'alcool au moment de l'incident allégué de violence sexuelle. Le Groupe de travail a présenté ses propositions aux fins d'études à sa réunion du 11 mars 2021 et le BEDDP entend collaborer avec lui pour apporter les révisions prévues à la politique.

En raison de la récente procédure aux termes de la LACC entreprise par l'Université, le renouvellement de la Politique et du Programme pour un milieu respectueux de travail et d'étude ainsi que le Code des droits et des responsabilités des étudiants a été reporté à décembre 2021 afin de pouvoir examiner les changements relatifs aux rôles et responsabilités dans la communauté Laurentienne et d'avoir la possibilité de consulter les intervenants pertinents en ce qui concerne les révisions proposées.

En 2020-2021, les deux co-directrices intérimaires ont continué de diriger le BEDDP. Grâce au leadership de Jennifer N. Dowdall et de Shannon E. Goffin, le BEDDP continue à favoriser un milieu englobant et respectueux de travail et d'étude pour tous les membres de la communauté de l'Université Laurentienne.

### **Initiatives en cours et à venir**

Le BEDDP continue de collaborer avec ses partenaires communautaires pour créer un module de formation obligatoire en matière de violence sexuelle à l'intention de tous les membres de la population étudiante.

Même si la pandémie continue de limiter l'accès aux activités sur le campus, le BEDDP espère pouvoir mettre en œuvre plus d'initiatives dès la reprise du travail et des études en personne sur le campus, y compris, mais non de façon limitative :

- la création d'un centre de soutien dirigé par les pairs
- des affiches sur la réponse à la violence sexuelle et la prévention à poser dans les toilettes du campus
- une campagne pour l'inclusion des genres sur le campus, y compris la création d'affiches à poser dans les toilettes

### **ADMINISTRATION**

En 2020-2021, le BEDDP a entrepris et (ou) terminé ce qui suit :

- Parachèvement du rapport annuel de 2019-2020;
- Embauche d'un membre du corps étudiant dans le cadre du programme travail-études qui a prêté un appui aux communications du BEDDP et à sa présence dans les médias sociaux (Twitter, Facebook et Instagram);
- Respect des exigences de rapport prescrites par la Loi 132 et la LAPHO.

Chacune des réalisations susmentionnées a aidé le BEDDP à contribuer plus efficacement à l'objectif d'excellence organisationnelle et au Résultat 23 du Plan stratégique de l'Université Laurentienne pour encourager l'inclusion, l'acceptation et le respect de la diversité qui existent dans la collectivité de notre campus.